



RÉSOLUTION 3 – 2026.06.04

Considérant : que le budget du fonds 4 représente une somme importante cumulée de diverses façons depuis plusieurs années sans but précis;

Considérant : notre souhait de souligner la fin de l'année en faisant plaisir aux élèves durant les derniers jours de juin par un tirage quotidien;

Il est résolu : que le Conseil d'établissement de l'école Georges-Vanier accepte d'utiliser la disponibilité au fonds 4 afin de financer l'achat de 39 cartes-cadeaux de 25\$ (10 cartes au 1^{er} cycle, 13 cartes pour les sec. 3 et le secteur de l'adaptation scolaire et 16 cartes pour les sec. 4, 5 et le secteur de l'accueil. La somme serait de 975\$

Proposé par : Guylaine Cool, direction

Appuyé par : _____

Adopté par : _____

Direction
d'établissement

Présidence du Conseil